

Un imam qui exagère dans l'embellissement de sa voix verse-t-il dans le désir de se faire entendre et apprécier?

المبالغة في تجميل الصوت عند إمامة الناس، هل تدخل في الرياء؟
[français - French - فرنسي]

Cheikh Muhammed Salih Al-Munajjid
محمد صالح المنجد

Traduction: IslamQa
Coordination: Le site Islamhouse

ترجمة: موقع الإسلام سؤال وجواب
تنسيق: موقع islamhouse

2012 - 1434

IslamHouse.com



Un imam qui exagère dans l'embellissement de sa voix verse-t-il dans le désir de se faire entendre et apprécier?

Parfois, quand je dirige la prière pour les gens, il m'arrive d'embellir ma voix dans la mesure du possible. Mais, après la prière, j'ai le sentiment d'avoir exagéré en quelque sorte. Puis je me dis: pas de mal car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) encourageait les gens à embellir leur voix. Qu'en pensez vous? Tout ce qui s'est passé est-il entaché du désir de se faire entendre qui est susceptible de rendre l'acte caduc?

Louanges à Allah

Premièrement, l'embellissement de la voix dans la lecture du Coran fait partie des choses recommandées par la Charia dans de nombreux textes parmi lesquels cette parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): «Parez le Coran en le lisant avec une belle voix» (rapporté par an-Nassai,1015 et par Abou Dawoud,1468 et jugé authentique par al-Albani.

Selon as-Sindi, cela signifie: en le lisant avec une belle voix car la beauté d'une parole s'accroît grâce à la belle voix de celui qui la déclame, ce qui est constaté.» Extrait de Hachiyatou Sunani Nassai,2/179.

Al-Manawi dit: «la lecture correcte du Coran à l'aide d'une belle voix pousse les cœurs à l'écouter et méditer silencieusement.» Extrait de Faydh al-Quadir,4/90.

Le souci d'embellir sa voix dans la lecture du Coran fait partie des choses recommandées par la loi religieuse. Cela ne relève



point d'un effort artificiel condamnable ni du désir de se faire entendre pour être apprécié. Ceci s'atteste dans ce hadith d'Abou Moussa al-Achari qui dit: «Le Messager d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) m' a écouté réciter le Coran au cours d'une nuit. Au lendemain, il me dit: ô Abou Moussa! J'ai écouté ta récitation du Coran la veille. Tu as vraiment reçu une des flutes de David!» Je lui dit: Messager d'Allah! Si je savais que tu m'écoutais, j'aurais bien mieux récité.» (rapporté par An-Nassai dans as-Sunan al-Koubra,7/273 et par Ibn Hibban dans son Sahih,16/169 et par al-Bayhaqui dans ses Sunan,3/12 et déclaré authentique par al-Albani,3532.

Le terme tahbir utilisé dans le hadith signifie embellir pathétiquement. Extrait de an-Nihaya fi gharib al-hadith,1/327.

Al-hafidz Ibn Kathir dit: «ce hadith indique qu'il est permis de faire un effort soutenu pour l'embellissement de la voix. Abou Moussa était doté d'une belle voix doublée d'une parfaite crainte (d'Allah) et de la douceur yéménite. On déduit que ce qu'il a fait relève des choses autorisées par la loi religieuse.» Extrait de Tafsir d'Ibn Kathir, 1/63.

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «le hadith prouve qu'il n' y a aucun inconvénient à ce que quelqu'un embellit sa voix en lisant le Coran dans le but de faire plaisir à celui qui l'écoute car cela ne relève pas du désir de se faire entendre pour être apprécié. Bien au contraire, cela amène les gens à écouter la parole d'Allah le Puissant et Majestueux pour se procurer de la joie.» Extrait de charh Riyadh as-Salihine,4/662.

Al-Hafidz dit dans al-Fateh, 9/63: «Nul doute que les âmes ont tendance à préférer l'écoute de la lecture psalmodiée du Coran à l'écoute de sa lecture ordinaire car la première a un effet



adouçissant sur le cœur et fait couler les larmes.» Ce qu'il faut tirer de l'ensemble des arguments c'est qu'il est bien recommandé de s'embellir la voix dans la lecture du Coran. Si on a pas une belle voix, qu'on essaie de s'embellir la voix dans la mesure du possible, comme l'a dit Ibn Moulayka.» Ibn Hadjar dit encore: Ibn Abi Dawoud a rapporté par la voie d'Ibn Abi Mousdjiaa qu'il a dit: «Omar choisissait pour la direction de la prière un jeune homme doté d'une belle voix et le préférait aux autres en raison de sa belle voix.» Extrait de Fateh al-Bari,9/80.

Deuxièmement, si par l'embellissement de la voix vous entendez réaliser les objectifs religieux recherchés tels la révérence et les pleurs ou la production d'un impact sur les écouteurs, c'est une entreprise recommandée et désirable qui n'a rien à voir avec le désir égoïste de se faire entendre pour être apprécié. Si en revanche, vous montrez la beauté de votre voix et votre belle lecture afin que les gens vous fassent des éloges, cela procède du désir de se faire entendre pour être apprécié. Dans ce cas, il faut que tu livres un combat à ta propre âme pour que ton œuvre soit sincèrement entreprise pour complaire à Allah. Voir la réponse donnée à la question n° 9359 et la question n°156796.

Allah le sait mieux.